

M. Taoufik Baccar, gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT), a pris connaissance lundi 20 octobre 2009 de l'implantation de plusieurs entreprises et projets privés, lancés par des groupes d'investissement étrangers et nationaux, dans les villes de Gafsa, Méthlaoui et Redaïef.

A Gafsa Sud, le gouverneur de la BCT a visité une unité industrielle de fabrication de câbles pour automobiles, réalisée par le groupe japonais "Yazaki", lequel a créé jusqu'à présent 653 postes d'emploi dans la perspective d'atteindre 3.000 emplois en 2010. Il a été informé, à cette occasion, du programme d'investissement de ce groupe dans plusieurs villes du gouvernorat et notamment à Om Larayès. C'est ainsi qu'une unité de production y démarrera au cours des prochaines semaines pour une capacité de l'ordre de 690 postes environ.

A Méthlaoui, M. Baccar a inspecté une nouvelle unité de prêt-à-porter totalement exportatrice, réalisée par un promoteur privé diplômé du supérieur dans le cadre d'un accord de sous-traitance avec le groupe italien "Benetton". L'unité, qui a nécessité un investissement de 190 mille dinars, emploie 80 personnes.

Il s'est, par ailleurs, rendu à une nouvelle usine de production d'équipements sanitaires, lancée par le groupe Abdennadher, pour un investissement de 25 millions de dinars et une création prévue de 350 emplois.

Le gouverneur de la BCT s'est, également, informé des composantes du projet présidentiel d'élargissement de la zone industrielle de Méthlaoui, dont la réalisation va démarrer avant la fin de 2009 pour des financements estimés à 2,5 millions de dinars. Ce projet va permettre d'aménager 14 ha supplémentaires pour l'implantation privée.

A Redaïef, il s'est rendu compte de l'avancement du projet d'usine de textile, initié dans le cadre d'un partenariat tuniso-italien pour un investissement de 7,5 millions de dinars et une création éventuelle de 1.000 emplois.

M. Baccar a mis l'accent sur le rythme ascendant de la création de projets privés dans le gouvernorat de Gafsa, sous l'impulsion des incitations exceptionnelles ordonnées par le Chef de l'Etat.

Il a relevé le souci de l'Etat de développer davantage les moyens logistiques (infrastructures de base et moyens de transport), en vue de favoriser l'implantation des promoteurs privés dans ce gouvernorat, ainsi que dans toutes les régions intérieures du pays.